

Compte rendu du conseil municipal du 21 mars 2019

Présents : BERRIER Alain, CHIRON Valériane, CIOLFI Christine, FORET Gérard, FRACHON Marie-Dominique, LOUIS Bernard, MARGUIN Daniel (arrivé à 20H10 pour le point « 1 »), MONTY Florence, SERRAT Etienne et SOLE Marie-Odile.

Absents : ECHALLIER Marilyn et PINTADO Jacques.

Absents ayant donné Pouvoir : AUCOURT Franck à BERRIER Alain; AUMONIER Gabriel à Gérard FORET et CARDOSA Gérard à FRACHON Marie-Dominique.

Soit 10 présents et 13 votants.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h05 par M le Maire.

M. Alain BERRIER est désigné secrétaire de séance.

A noter la présence de Mme GONZALES, comptable publique.

Approbation du PV du Conseil municipal du 15 février 2019, à l'unanimité des présents aux deux séances.

DELIBERATIONS

Mr le Maire donne la parole à Mme GONZALES pour commenter le résultat 2018,

La comptable publique souligne les efforts faits sur les dépenses de fonctionnement, nous sommes inférieur aux autres communes de même strate.

Mr le Maire précise que c'est une volonté de notre part de réduire les dépenses de fonctionnement et d'investissement sur ces deux dernières années de mandat.

Avoir une capacité d'autofinancement qui oscille d'une année à l'autre est normal en fonction des investissements.

L'endettement diminue. Les taux de fiscalité sont également dans la moyenne des communes de même strate.

La dotation de fonctionnement augmente légèrement mais cela est dû à l'accroissement du nombre d'habitant. Le ratio par habitant n'augmente pas.

Mr le maire la remercie.

Point n°1 : PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT – ANNEE 2019.

Comme chaque année, la commune est sollicitée par le Conseil Départemental afin de participer au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), lequel constitue un moyen opérationnel pour favoriser l'accès au logement des personnes défavorisées et permettre aux familles de trouver un logement adapté. Il garantit aussi le maintien dans un logement pour des personnes ayant des dettes de loyers ou de charges et finance des mesures d'accompagnement social liées au logement. Le recouvrement de la participation communale sera effectué par le Comité Départemental d'Aide au Logement et non plus par la CAF comme les années précédentes.

Pour 2019, l'assemblée doit se positionner sur le versement d'une aide de 0,30 €/habitant (2195 habitants), soit un montant de 658,50 €.

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'ACCEPTER** de contribuer au FSL pour l'année 2019 ;
- **DE DECIDER** de verser la somme de 658,50 € sur le compte FSL – CODAL (Comité Départemental d'Aide au Logement);
- **DE PRECISER** que cette dépense sera inscrite au BP 2019.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Point n°2 : Approbation du Budget Primitif 2019

En préambule à ce point Dominique Frachon fait part d'une remarque de Gérard CARDOSA faite par mail précisant qu'il est contre le poste « climatisation de l'école » en investissement. A l'unanimité des présents, il est décidé de laisser ce poste inscrit au budget, mais de statuer sur la réalisation effective de cette dépense après étude et devis.

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018, à l'affectation du résultat 2018 et au débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal du 15 février 2019, le conseil municipal est invité à se prononcer sur le budget primitif 2019.

Selon les données actuelles, on se dirige vers :

- **CAF brute : 965 511 € - 854 442 € = 111 069 €**
- **CAF nette : 111 069 € - 92 611 € (remboursement du capital des emprunts) = 18 458 €**

Le total des inscriptions en **dépenses de fonctionnement** réelles (sans virement à la section d'investissement, sans les opérations d'ordre et les dépenses imprévues) proposé s'élève à 854 442,62 €, pour un réalisé en 2018 de 834 944,62 € (+2,34%).

Le total des inscriptions en **recettes de fonctionnement** réelles (sans l'excédent de fonctionnement reporté) est de 965 511 € pour un réalisé 2018 de 1 012 357 € (-4,63%). A noter la diminution de la dotation de solidarité communautaire de 5 000 € et celle des prestations CAF (suppression des NAP : - 12 000 €). La DGF serait annoncée à 193 000 € pour un réalisé 2018 de 190 625 €.

A noter le virement de la section fonctionnement à la section investissement pour un montant de 237 732 € au lieu de 164 335 € en 2018.

En investissement, les recettes attendues sont : le virement de la section de fonctionnement de 237 732 €, l'affectation de résultat 2018 sur 2019 : 112 372,07 €, une rentrée importante de FCTVA de 2018 sur les travaux 2016 d'environ 140 000 €, non versé par l'Etat en 2018, des subventions demandées à hauteur de 140 100 € pour les travaux des salles d'animation, soit un total de 774 788 €.

En dépenses, suite au DOB, les restes à réaliser 2018 reportés sur 2019 pour un montant de 236 955 €, dont travaux sur la salle n°2 pour 155 913 € et des réserves de 50 000 € pour des acquisitions foncières.

En ce qui concerne les nouvelles inscriptions au BP 2019, ont été considérées comme prioritaires :

- les travaux de la salle n°2 : salles associatives : + 102 000 €,
- capital des emprunts : 92 611 €,
- l'agenda accessibilité aux PMR (personnes à mobilité réduite) : rampe d'accès à l'église : 31 676 € ;

Il reste donc 343 222,57 € de disponibles pour d'autres investissements, tels que :

- Reprise des tombes abandonnées
- Programme sécurité et trottoirs rue des écoles
- Réparation du chemin de la Thorine
- Agrandissement de la cantine scolaire

- Isolation des bâtiments communaux
- Climatisation de 2 classes à l'école primaire
- Achats de tables pour la salle des fêtes
- Informatique et copieurs

Avec 236 955,71 € de restes à réalisés et 537 832,86 € de crédits nouveaux, la section d'investissement est en équilibre à 774 788,57 €.

En résumé, le budget proposé au vote est le suivant :

BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMUNE

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Section d'investissement		
001 solde d'exécution		91583,64
010 - 1068		112 372,07
021 virement section fonctionnement		237 732,86
040 opérations d'ordre transfert entre section	373,82	4000
Opérations réelles (autres)	774 414,75	329 100
Total	774 788,57	774 788,57
Section de fonctionnement		
Opérations réelles	884 442,62	965 137
002 excédent de fonctionnement	237 732,86	160 664,66
Opérations d'ordre	4000	373,82
Total	1 126 175,48	1 126 175,48
Total général	1 900 964,05	1 900 964,05

APPROUVE A L'UNANIMITE

RAPPORT DES DELEGATIONS ET INFORMATIONS DU MAIRE

Décisions du maire

N°	FOURNISSEUR	OBJET	DATE	MONTANT	SUIVI PAR	ENVOI LE
	VERT DESHY	GRANULES	07/02/2019	2 024,00 €	GF	07/02/2019
2019-10	PROMOCASH	MANCHON CHAUFFE SAUCISSES	07/02/2019	62,20 €	MOS	07/02/2019
2019-11	PASSION COULEUR	Banderoles CONSCRITS	11/02/2019	604,80 €	GA	11/02/2019
2019-12	NATURALIS	Produits de traitement	15/02/2019	1 073,90 €	GC	15/02/2019
2019-13	GAUTHIER	VIDANGE BAC A GRAISSE CANTINE	15/02/2019	532,20 €	GC	15/02/2019
2019-14	CBI	SIEGES	18/02/2019	740,56 €	GC	18/02/2019
2019-15	CM CANET MENUISERIE	ANTI PINCE DOIGTS	28/02/2019	610,48 €	GC	28/02/2019
2019-16	CBI	ARMOIRES + VESTIAIRES	28/02/2019	1 191,86 €	GC	28/02/2019
	LINEAX	PLAQUES DE RUES PANNEAUX	28/02/2019	511,80 €	GF	28/02/2019
2019-17	DESSEIGNE	ALARME INCENDIE	01/03/2019	491,40 €	GC	04/03/2019
2019-18	DG PROMO	TRACTS Zéro pesticides	04/03/2019	411,60 €	MOS	04/03/2019

DIA (renoncement de la commune au droit de préemption) :

N° d'ordre	Date demande	Parcelle	Adresse	Superficie	Nature
5	25/02/19	B1708 et 1734	197 Grande Rue	351 m2	Maison + Terrain
6	01/03/19	ZC 288	35 allée des Primevères	1000 m2	Maison + Terrain
7	12/03/19	B1665	Rue des Peupliers lieu dit le Village	575 m2	Maison + Terrain

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Travaux

Consultations pour la mise en accessibilité de l'Eglise : dossier en cours (transmis à la DDT et estimation).

Devis pour remplacement des filets des cages de foot au City Stade.

Urbanisme : Clos Cérés : Une consultation de plusieurs promoteurs et bailleurs sociaux est en cours

La commission d'urbanisme sera consultée pour avis dès réception des dossiers.

Gérard FORET précise que le bilan 2018 du SIEA est disponible en mairie et que les travaux de la rue des écoles sont reportés à 2021 par le département, l'étude préalable est repoussée d'autant.

Assainissement :

Des travaux auront lieu Route de Trévoux au mois d'avril et Rue du Chanay entre septembre et novembre.

Communication :

Marie Odile SOLE fait part de félicitations reçues pour le nouveau format du bulletin municipal.

Environnement :

Mr le Maire précise que le département de l'Ain est déjà placé en vigilance sécheresse.

Divers :

Christine CIOLFI fait le compte rendu 2018 de la commission culture et patrimoine de la CCDSV et le bilan de la saison EQLIA.

Christine CIOLFI fait le compte rendu de la commission petite enfance qui a constaté un manque important de places pour les jeunes enfants sur le territoire de la CCDSV (229 enfants en liste d'attente).

Ces comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la CCDSV.

Fin de séance à 21h45.

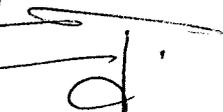
Le secrétaire

A BERRIER



Le Maire

Etienne SERRAT



Affiché le : 09 avril 2019.